

L'AVENIR DE LA PMI EN DANGER

Le Syndicat National des Psychologues partage les constats et les inquiétudes énoncés depuis plusieurs mois par le collectif constitué pour « assurer l'avenir de la PMI », notamment :

- la précarité ou la réduction de moyens en personnels qualifiés dans les champs médical, paramédical, éducatif, psychologique.
- la diminution voire la disparition des possibilités de rencontres (bilans, consultations) avec et pour les enfants et ceux qui les entourent (parents ; assistantes maternelles...)

Le Syndicat National des Psychologues partage aussi le point de vue selon lequel il y aurait péril à réduire la prévention à un traitement de l'urgence ou de la statistique, cela à une époque où la tendance est à isoler des « priorités » (ceux qui auraient « le plus besoin », l'exprimeraient de façon la plus manifeste, ou par les symptômes les plus forts).

Il veut alerter sur la nécessité au contraire de continuer à promouvoir une « prévention prévenante », se disposant à accueillir les attentes ou demandes à bas bruit ou n'arrivant pas (encore) à se dire.

Aussi, le Syndicat National des Psychologues appelle-t-il les psychologues, particulièrement ceux exerçant en Fonction publique territoriale, à contribuer par tous les moyens qu'ils peuvent mettre en œuvre à la réflexion et l'action initiée par le collectif.

Dans ce cadre, il les invite à s'associer à la journée de mobilisation nationale, le 30 janvier prochain.

Le Secrétaire National du SNP,
Jacques Borgy

Le secrétaire de la Commission FPT du SNP,
Patrick Galopin